

L'INDISPENSABLE LIVRET TÉLÉTRAVAIL CHEZ BCEF

OFFERT PAR LA CFDT



Cfdt:

WWW.CFDT-BNPP.FR



Sommaire

<u>PROCESSUS D' ACCÈS AU TELETRAVAIL</u>	<u>P 3</u>
<u>BANQUE PRIVÉE</u>	<u>P 5</u>
<u>RÉSEAU COMMERCIAL ENTREPRISES—EQUIPES TPE/MDE</u>	<u>P 6</u>
<u>DIRECTIONS DE TERRITOIRES ET AGENCES</u>	<u>P 7</u>
<u>DIRECTIONS DE RÉGION</u>	<u>P 8</u>
<u>AUTRES MÉTIERS—APAC / GPAC</u>	<u>P 9</u>
<u>MÉTIERS ET FONCTIONS—CAS PARTICULIERS</u>	<u>P 10</u>
<u>LES PETITS PLUS DE LA CFDT</u>	<u>P 11</u>
<u>BON à SAVOIR</u>	<u>P 13</u>
<u>ANNEXE (formulaire de demande de télétravail)</u>	<u>p 14</u>

Toujours dans un souci de vous accompagner et vous aider dans votre quotidien, la CFDT vous offre son nouveau Guide sur le télétravail chez BCEF. Ce guide sera régulièrement actualisé en fonction des avancées de l'accord Télétravail.

JE VEUX TÉLÉTRAVAILLER, comment procéder ?

Suis-je éligible ?

01

Je peux télétravailler si je remplis les conditions prévues par l'accord et notamment si

- Je suis en CDI ou CDD après une période pouvant aller jusqu'à 6 mois,
- Mon activité est éligible à ce mode de travail,
- Je suis autonome dans mon travail et je dispose d'un environnement à mon domicile compatible avec le télétravail,

02

Je complète le formulaire de demande de TT (annexe1)

- Je choisis la formule qui me convient selon le détail des possibles récapitulées dans les pages suivantes,
- Je vérifie que la formule choisie est bien éligible à mon périmètre

03

Je demande un RDV à mon manager

- Je suis bien éligible au TT,
- La formule choisie ne désorganise pas le service (ou sont en osmose avec le bon fonctionnement du service)
- Un refus, le cas échéant, est motivé (par exemple : trop de TT sur cette journée, manque d'autonomie du salarié, etc....).

Je fais signer le formulaire à mon manager.



04

J'envoie le document à ALIS

J'adresse le formulaire signé à l'équipe de gestion administrative RHG GAP via le portail ALIS, menu "transmettre un document" sous le thème " Télétravail", en mettant en copie mon manager.



05

Je renseigne INCA de la formule validée

J'enregistre dans l'outil INCA mon rythme et ma formule de télétravail.



Congés et absences

Télétravail

- > Mes rythmes et formules
- > Déclarer mes jours de télétravail
- > Mes jours de télétravail

Temps à la carte

06

Je déclare dans INCA mes jours de TT

J'enregistre systématiquement toutes mes journées télétravaillées dans INCA. Cela me permettra de percevoir mon Ticket Restaurant ainsi que l'indemnité de 2,60€ net/jours de TT.

Le télétravail est possible sur une demi-journée lorsque la demi-journée complémentaire n'est pas travaillée (organisation du travail de l'entité, temps partiel, congé/RTT).

Le guide des Incollables décrit les fonctionnalités de gestion du télétravail dans INCA. Il est disponible dans le portail ALIS.



Les Formules*

OCCASIONNEL

2 jours flexibles / mois

RÉGULIER

1 jour régulier / semaine

MIXTE

1 jour régulier/ semaine
+ 12 jours flexibles* / semestre

LA BANQUE PRIVÉE



Autre formule possible

MIXTE

1 jour régulier/ semaine
+ 24 jours flexibles* / semestre



*Pour un salarié à temps plein. Pour les salariés à temps partiel, rapprochez-vous de votre manager

Les Formules*

RÉSEAU COMMERCIAL ENTREPRISES



OCCASIONNEL 2 FORMULES

2 jours flexibles/ mois
Ou
12 jours flexibles / semestre

RÉGULIER

1 jour régulier/ semaine

MIXTE

1 jour régulier/ semaine
+12 jours flexibles* / semestre
ou
1 jour régulier/ semaine
+ 24 jours flexibles/semestre

EQUIPES TPE/MDE

OCCASIONNEL

2 jours réguliers/ mois

RÉGULIER

1 jour régulier/ semaine

Les Formules*

DIRECTIONS DE TERRITOIRES ET AGENCES DE +DE 7 PERSONNES

	Occasionnel		1 jour en moyenne hebdomadaire	1,5 jour en moyenne hebdomadaire	2 jours en moyenne hebdomadaire	
	2 jours flexibles / mois maxi	12 jours flexibles / semestre maxi	1 jour régulier fixe / semaine	1 jour régulier fixe / semaine + * 12 jours flexibles / semestre (réduction de 5 j possible)	1 jour régulier fixe / semaine + * 24 jours flexibles / semestre (réduction de 5 j possible)	2 jours réguliers fixes / semaine
Directions de Territoires et agences de 7 postes et plus <i>Les collaborateurs hébergés dans l'agence mais ne dépendant pas directement d'elle (conseillers spécialisés, experts, CBP, CAEr, RAC, CSO,...), les alternants et stagiaires n'entrent pas dans le calcul du nombre de postes.</i>	oui	non	oui	non	non	non

MAIS

- Afin de garantir la qualité de l'accueil et la continuité du service de proximité dans les agences, le samedi ne pourra pas être télétravaillé.
- La présence d'au moins 75% de l'effectif de l'agence est nécessaire. Si l'effectif est insuffisant du fait d'absences diverses (congrés, maladie, ...), il sera demandé au collègue d'annuler sa journée de télétravail.
- La présence d'au moins 2 membres de l'équipe Direction pour les Territoires est nécessaire
- Les salariés dont l'activité ne peut être exercée que sur site (accueil clients, gestion des automates, renforts...), les salariés hébergés dans l'agence mais ne dépendant pas directement d'elle, ainsi que les alternants ne seront pas éligibles au télétravail
- Eligibilité des Directeurs d'Agence et des Responsables d'Equipe Agence à la formule de télétravail occasionnel de 2 j/mois (sauf le lundi et le samedi) dans la limite de 1 jour/semaine et sous réserve qu'une organisation soit mise en place s'agissant de la gestion des situations managériales/clients lorsque le Directeur d'Agence est en télétravail.

Les Formules*

DIRECTIONS DE RÉGION



OCCASIONNEL 2 FORMULES

2 jours flexibles/ mois
ou
+ 12 jours flexibles/semestre

RÉGULIER

1 jour régulier/ semaine

MIXTE 2 FORMULES

1 jour régulier/ semaine
+ 12 jours flexibles* / semestre
ou
1 jour régulier/ semaine
+ 24 jours flexibles/semestre

**Ce nombre de jours de télétravail est un maximum qui peut être réduit dans la limite de 5 jours pour tenir compte de l'organisation de l'activité et/ou de semestres non équivalents compte tenu notamment des congés d'été.*

Les Formules*

AUTRES MÉTIERS



Profils

- **Conseillers Spécialisés Immobilier**
- **Conseillers Spécialisés Epargne et Prévoyance**
- **Conseillers en Flux et Moyens de Paiement**
- **Experts Crédit**
- **Chargés des Risques Difficiles Retail**
- **Chargés de Missions Régionales en fonction de la mission confiée (par exemple, un CRM sur une mission DIA n'est pas éligible)**
- **Décideurs risques**
- **Postes en appui régulier des agences (Responsables Appui Commercial et Responsables Appui Retail...)**

OCCASIONNEL

2 jours réguliers/semaine

Hors samedi

RÉGULIER

1 jour régulier/semaine

Hors samedi

APAC/GPAC

OCCASIONNEL

2 jours flexibles/mois

RÉGULIER 3 FORMULES

- 1 jours régulier/semaine
- 2 jours réguliers/semaine
- Alternance 1 semaine à 2 jours / 1 semaine à 3 jours

MIXTE 3 FORMULES

- 1 jour régulier/semaine + 12 jours flexibles* /semestre
- 1 jour régulier/semaine + 24 jours flexibles* /semestre
- 2 jours réguliers/semaine + 12 jours flexibles* /semestre

* Réduction de 5 jours possible

Les Formules*

MÉTIERS ET FONCTIONS

MIXTE 3 FORMULES

- 1 jour régulier/semaine + 12 jours flexibles* /semestre
- 1 jour régulier/semaine + 24 jours flexibles* /semestre
- 2 jours réguliers/semaine + 12 jours flexibles* /semestre

* Réduction de 5 jours possible

RÉGULIER 3 FORMULES

- 1 jours régulier/semaine
- 2 jours réguliers/semaine
- Alternance 1 semaine à 2 jours / 1 semaine à 3 jours

OCCASIONNEL 2 FORMULES

- 2 jours flexibles/mois
- 12 jours flexibles/semestre

CAS PARTICULIERS

Profils

- Collaborateurs en Front Office dans les salles de marché
- Animateurs Contrôle Permanent et Référents Contrôle et Appui des CAF-CACE



OCCASIONNEL 2 formules

2 jours flexibles / mois
ou
12 jours flexibles / semestre

RÉGULIER

1 jour régulier / semaine

MIXTE 2 formules

1 jour régulier / semaine
+ 12 jours flexibles* / semestre
ou
1 jour régulier / semaine
+ 24 jours flexibles* / semestre

* Réduction de 5 jours possible

LES PETITS PLUS

De la CFDT

Bon à savoir

01

En cas de nécessité de service, votre manager est en droit de vous demander l'annulation de votre jour de TT.

02

Pour un refus de TT au motif d'un « manque d'autonomie », votre manager se doit de vous accompagner ou vous former pour vous permettre de monter en compétence et devenir éligible au TT.

03

Nouveauté : A compter du 1er septembre 2023 un « Pack Souplesse » de 3 jours de télétravail supplémentaires par semestre est prévu et ce, quels que soient le temps de travail du salarié et la formule de télétravail (régulier ou mixte) sans report possible sur le semestre suivant. Aucune démarche n'est à effectuer.

Le Pack souplesse a été implémenté dans INCA. Il est identifié dans le tableau des soldes de jours flexibles par un code couleur qui permet de suivre son utilisation (3 jours maximum par semestre) :

- **Noir** : Utilisation des flexibles théoriques de la formule de télétravail
- **Orange** : Utilisation des flexibles supplémentaires du pack souplesse
- **Rouge** : Dépassement du pack souplesse. Il convient alors de revoir la saisie des jours de télétravail flexibles.



Déclarer mes jours de télétravail

Information

- Si vous avez opté pour un rythme mixte saisir vos choix de jours réguliers et flexibles.
- Les jours de travail à domicile sont à déclarer en lien avec votre manager.

[Masquer mon solde de jours flexibles](#)

Formule	Date d'effet	Semestre précédent		Semestre courant		Semestre suivant	
		Flexible théorique	Flexible déclaré	Flexible théorique	Flexible déclaré	Flexible théorique	Flexible déclaré
Mixte - 2,5 j moyenne hebdo : 2 j réguliers + 12 j flexibles par semestre (tps trav 100%)	2021-11	12	12	12	5	12	0

Mon compteur de jours flexibles affiche tous mes jours de télétravail flexibles déclarés. Si finalement, je m'absente sur l'un de ces jours, je pense à annuler mon jour de télétravail flexible.

01 Jour(s) de télétravail

Régulier

Flexible

Occasionnel

Travail à domicile

02 Date(s)

Journée comp

Matin

Après-midi

Le (jj/mm/aaaa) :

03

04

Flexible théorique	Flexible déclaré
12	2
12	13
12	16

Déclarer

NOS DEMANDES : ON LÂCHE RIEN !

Grâce aux demandes de la CFDT, cet accord a évolué depuis sa 1ère signature :

- Revalorisation de l'indemnité
- Ouverture aux temps partiels
- Pack souplesse ...

Malgré ces avancées, nous restons dans l'attente de :

► L'extension du Télétravail

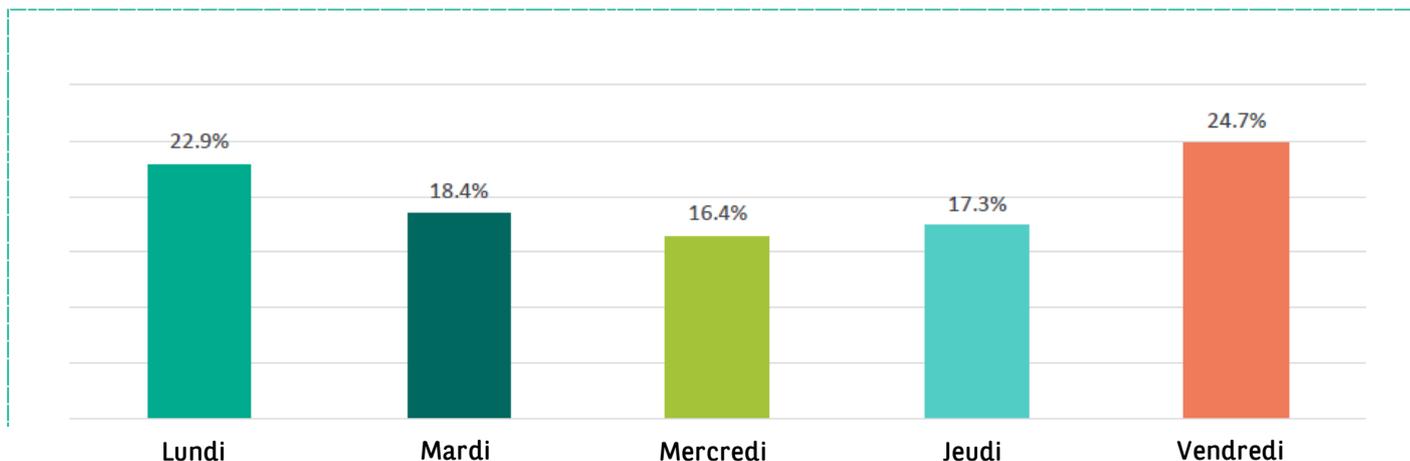
- À tous les CAER
- Aux structures dites à « particularité/spécificité » comme UNICC et International
- Aux renforts (CR/CRG/CMR...)

► La dotation de matériel (écran, clavier, fauteuil ...) à toutes les formules et pas uniquement à ceux bénéficiant de 2 jours de TT minimum.

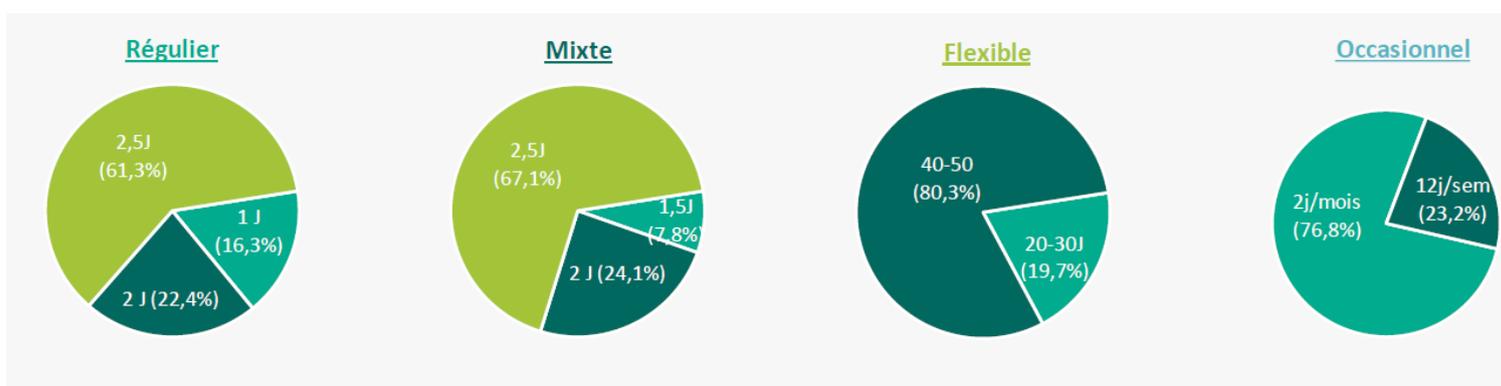
► L'indexation de l'indemnité de 2,60€ sur le coût de la vie.

Bon à savoir

Jours de Télétravail les plus sollicités (données à fin octobre 2023)



Formules et rythmes retenus (données à fin octobre 2023)



TIPS ET ASTUCES

[Qualite de Service et Satisfaction BCEF IT - Trucs et Astuces en télétravail.pdf - Tous les documents \(sharepoint.com\)](#)



ANNEXES

FORMULAIRE DE DEMANDE DE TÉLÉTRAVAIL

Demande à compléter, à soumettre pour signature à mon manager puis à transmettre à RHG GAP via le portail ALIS, menu "transmettre un document".

Dans le cadre de l'accord du 08/07/2021 sur le télétravail dans le Groupe BNP Paribas en France, je soussigné(e) :

NOM Prénom:

UID:

Atteste sur l'honneur:

- avoir pris connaissance des différents documents relatifs au télétravail et des plages horaires pendant lesquelles je peux être contacté(e) qui sont celles habituelles de mon service, ou convenues avec mon manager.
- remplir les conditions d'éligibilité prévues par l'accord.
- disposer à mon domicile (déclaré dans ALIS ou dans un autre lieu privé tel que défini par l'accord, et après information de mon manager) :
 - 1 d'un espace propice à l'exercice de mon activité professionnelle,
 - 1 d'installations électriques conformes à la réglementation en vigueur,
 - 1 d'un accès Internet haut débit me permettant d'assurer mon activité.
- détenir une assurance multirisque habitation couvrant ma présence durant mes journées de télétravail.
- respecter les règles de BNP Paribas en matière de sécurité, notamment de sécurité informatique et assurer la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations qui me sont confiées, auxquelles j'ai accès ou que je crée dans le cadre du télétravail.
- prendre toutes les dispositions afin d'empêcher l'accès par des tiers à l'équipement mis à ma disposition par l'entreprise en verrouillant, notamment, mon équipement. Il en va de même pour ce qui est des documents et données stockés par ce matériel.

et sollicite, dans le cadre du projet collectif de mon équipe, le bénéfice du télétravail suivant :

<input type="checkbox"/> Rythme REGULIER*	<input type="checkbox"/> Rythme MIXTE*	<input type="checkbox"/> Télétravail OCCASIONNEL
À partir du 1 ^{er} : ... / 2021 <input type="checkbox"/> formule 1 jour / semaine <input type="checkbox"/> formule 2 jours / semaine <input type="checkbox"/> formule 2,5 jours en moyenne hebdo	À partir du 1 ^{er} : ... / 2021 <input type="checkbox"/> formule 1,5 jour <input type="checkbox"/> formule 2 jours <input type="checkbox"/> formule 2,5 jours	À partir du 1 ^{er} : ... / 2021 2 jours par mois ou 12 jours par semestre selon mon entité
Je renseigne mon choix de télétravail dans INCA (rubrique «Télétravail») et le(s) jour(s) de télétravail déterminé(s) avec mon manager.	Je renseigne mon choix de télétravail dans INCA (rubrique «Télétravail») et le(s) jour(s) de télétravail déterminé(s) avec mon manager .	Je renseigne mon choix de télétravail dans INCA (rubrique «Télétravail») et le(s) jour(s) de télétravail occasionnel(s) déterminé(s) avec mon manager.

Dans le cadre d'une **expérimentation en cours** au sein de mon entité, je sollicite le **rythme flexible*** suivant :

À partir du 1^{er} : ... / formule 25 jours par semestre formule 50 jours par semestre

Je renseigne mon choix de télétravail dans INCA (rubrique «Télétravail») et les jours de télétravail flexible déterminés avec mon manager.

Date de la demande:

Le collaborateur

Signature du Collaborateur

Le manager

NOM Prénom : UID :

Signature du Manager

version 2021_08

*Pour les collaborateurs à temps-partiel/réduit sous forme de 1/2 journée(s) ou journée(s) libérée(s), le nombre de jours télétravaillés est adapté en fonction du temps de travail.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



Ressources Humaines Groupe



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**